

# BULLETIN

## DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Abonnements pour l'année 1874 :

En Suisse :

Un an, 8 fr., six mois, 4 fr.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

L'émancipation des travailleurs

doit être l'œuvre

des travailleurs eux-mêmes.

Abonnements pour l'année 1874 :

Allemagne, fr. 10»60. — Amérique, fr. 16. — Angleterre, fr. 13»20. — Belgique, fr. 10»60. — Espagne, 13»20. — Hollande, fr. 12»20. — Italie, fr. 9»60.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 5 JUILLET 1874.

### AVIS.

Les abonnés du Bulletin qui ne paient pas leur journal auprès du caissier d'une section, sont prévenus qu'avec le 3<sup>e</sup> numéro de juillet, nous prendrons remboursement sur eux pour la somme de fr. 4, montant de l'abonnement du 2<sup>e</sup> semestre de 1874.

Les personnes qui ne veulent pas renouveler leur abonnement sont priées de renvoyer le présent numéro en écrivant sur la bande le mot refusé suivi de leur signature. Les refus qui ne seraient pas signés ne seront pas pris en considération par l'administration du Bulletin.

### Association internationale des Travailleurs.

#### BUREAU FÉDÉRAL.

Le bureau fédéral porte à la connaissance de toutes les fédérations et sections de l'Association internationale des Travailleurs que les questions suivantes figureront à l'ordre du jour du Congrès universel qui se tiendra à Bruxelles en septembre prochain :

- 1° Par qui et comment seront faits les services publics dans la nouvelle organisation sociale ;
- 2° De l'action politique des classes ouvrières ;
- 3° N'y a-t-il pas lieu que ce Congrès universel adresse un Manifeste à tous les travailleurs et à toutes les associations ouvrières pour leur expliquer la nature des luttes qui ont eu lieu dans l'Internationale et les bases fondamentales sur lesquelles repose l'organisation de notre association.
- 4° N'y a-t-il pas lieu de choisir une langue uni-

que pour l'échange des correspondances entre les fédérations régionales.

Pour le bureau fédéral :

Le correspondant,  
L. VERRYCKEN,  
rue Haute, 127, Bruxelles.

### Suppression de l'Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein.

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par un événement important : le gouvernement prussien, à la suite des perquisitions faites chez divers socialistes à Berlin, a prononcé la fermeture provisoire de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein*. Voici le texte de l'arrêté, tel que nous le lisons dans les journaux allemands :

#### « AVIS.

« Par décision du 23 courant, prise par le tribunal royal de la ville de Berlin, la fermeture provisoire de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein* à Berlin a été prononcée.

« Cette décision est portée à la connaissance du public, avec cette observation, qu'en vertu du § 16 de la loi sur les associations, du 11 mars 1850, la participation comme membre à une société qui a été déclarée fermée, même provisoirement, est punie d'une amende de 5 à 50 thalers, ou de 8 jours à 3 mois de prison.

« Berlin, le 25 juin 1874.

« Le président de police :

« (signé) VON MADAI. »

Les membres de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein* ne se sont pas laissé intimider le moins du monde par cette interdiction, qui, selon eux, frappe à côté du but. En effet, l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein* n'existe plus à Berlin, puisque le siège de l'Association a été transporté à Brême, en dehors du territoire prussien ; et

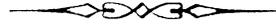
pour dissoudre cette l'Association, il faudrait maintenant un décret du gouvernement républicain de Brême. Or, un sujet prussien a le droit, aux termes de la loi, de faire partie d'une Association qui a son siège hors du territoire du royaume ; par conséquent, les ouvriers de la Prusse pourront continuer à faire partie de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein*, maintenant que son siège a été placé hors des atteintes des agents de Bismarck. Tout ce que la police prussienne pourra faire, sera d'interdire aux membres de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein* de tenir comme tels des réunions ; mais ceux-ci pourront toujours, à titre non de membres de l'Association mais de citoyens, et en vertu du droit de réunion reconnu par la loi, organiser des assemblées soit publiques, soit privées, où ils pourront discuter les affaires qui les intéressent. Afin d'affirmer ce droit d'une façon immédiate, deux assemblées ont été convoquées à Berlin, l'une pour le dimanche 28 juin, l'autre pour jeudi 2 juillet.

Le gouvernement prussien ne se borne pas aux actes publics de répression contre une association dans laquelle il voit un ennemi dangereux : il cherche à nuire aux socialistes en interceptant et en violant leur correspondance. Un cabinet noir, où les lettres sont décachetées, fonctionne régulièrement dans tous les bureaux de postes ; si bien que le journal le *Zeitgeist*, de Munich, donne au public le conseil de ne jamais confier à une lettre la moindre des choses qui pourrait être considérée comme compromettante par la police.

Les socialistes allemands, nous en sommes certains, sauront tenir tête au gouvernement ; loin de les décourager, les persécutions ne feront que les enflammer d'une nouvelle ardeur. Mais qu'ils ne se fassent pas d'illusions sur le résultat de la lutte légale qu'ils soutiennent en ce moment ; ils ont beau avoir pour eux le texte de la loi, ils n'en seront pas moins condamnés et mis en dehors du droit commun. Le gouvernement prussien veut en finir avec l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter-Verein*, et pour cela tous les moyens lui seront bons. Tant que le parti socialiste allemand s'est borné à des dissertations platoniques sur l'émancipation des travailleurs, on l'a laissé jouir du droit d'association, du droit de réunion et de la liberté de la presse ; maintenant que l'agitation prend un caractère sérieux, et que la bourgeoisie commence à se sentir en péril, nous allons voir se renouveler en Allemagne ce qui s'est passé en France ; toutes les libertés seront confisquées l'une après l'autre, et il ne restera plus aux ouvriers aucun moyen de lutter contre la bourgeoisie par les armes légales.

Quel sera le résultat final de ces mesures répressives, dont nous ne voyons encore aujourd'hui que le commencement ? C'est que les ouvriers allemands, qui jusqu'à présent n'avaient rêvé d'autre moyen d'émancipation que la voie parlementaire et pacifique, se verront, bon gré

mal gré, jetés dans la voie de la révolution. Le gouvernement prussien, en cherchant à détruire le socialisme, aura tout simplement travaillé à éveiller les instincts révolutionnaires des ouvriers d'Allemagne, et à les rapprocher par là de leurs frères des autres pays d'Europe. Comme on le voit, nous ne pouvons que nous féliciter de la tournure que prennent les choses de l'autre côté du Rhin.



*Philanthropie bourgeoise.* — On sait qu'un Congrès où seront représentés les divers gouvernements européens aura lieu prochainement à Bruxelles, dans le but de discuter les mesures à prendre pour adoucir les souffrances des blessés en temps de guerre. C'est à la Russie qu'est due l'initiative de cette touchante réunion.

Qu'on essaie de dire après cela que les gouvernements ne sont pas les véritables champions de la civilisation et du progrès ! Ils tuent des hommes pour les besoins de leur politique, c'est vrai ; mais ils les tueront à l'avenir avec tous les égards dus à l'humanité.

Mais les diplomates du Congrès de Bruxelles viennent d'être dépassés par un médecin philanthrope, qui a eu une idée véritablement digne du prix Monthyon. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les journaux suisses :

« Un docteur Küster s'élève contre l'emploi du  
« plomb tendre dans la confection des balles ;  
« avec ce métal, les balles se déchirent et occa-  
« sionnent des ravages considérables dans le corps  
« des malheureux qui sont frappés sur le champ  
« de bataille. Le dit docteur demande qu'un  
« Congrès international décide que l'emploi de ce  
« métal sera remplacé par celui du plomb fondu  
« durci par l'alliage. »

Et la proposition de ne plus fondre de balles du tout ? C'est aux socialistes qu'on veut sans doute laisser l'honneur de la faire et de la mettre à exécution.



*Nos démocrates suisses.* — On sait que tout dernièrement les chambres fédérales suisses ont eu à choisir la ville qui doit devenir le siège du tribunal fédéral, et qu'après une laborieuse votation elles ont désigné Lausanne. Dans une question de cette nature, où les intérêts de plusieurs cantons concurrents étaient en présence, les électeurs devaient évidemment désirer de pouvoir contrôler le vote de leurs mandataires. D'autre part, ces messieurs, paraît-il, désiraient non moins vivement pouvoir voter sans contrôle aucun, probablement parce qu'ils pressentaient que leurs votes pourraient n'être pas du goût de leurs commettants.

Le *National suisse* a publié un résumé télégraphique de la séance du Conseil des Etats du 26 juin, où la chose est avouée sans détours :

« La commission propose, afin d'éviter toute pression, de voter au scrutin secret comme pour une élection... M. Kappeler (Zurich) propose le scrutin public et l'appel nominal. Cette proposition est repoussée par 35 voix. »

Il saute aux yeux de tout le monde que les pères de la patrie ont tenu, en cette circonstance, à soustraire leurs votes aux regards indiscrets du public. Le contrôle légitime et nécessaire exercé par les électeurs sur leurs représentants, on appelle cela de la *pression* au Conseil des Etats. Il faut que ces Messieurs puissent disposer de nos biens et de nos vies sans qu'il nous soit possible de démêler dans le scrutin la responsabilité de chacun. Vive le gouvernement démocratique !

## Nouvelles de l'Extérieur.

### France.

Un de nos abonnés nous demande pourquoi nous parlons si rarement de la France. Nous lui répondons que nous en parlons au contraire fort souvent ; mais les renseignements que nous publions sur la France figurent en général dans le *Bulletin* sous la rubrique *Nouvelle-Calédonie*. C'est qu'en effet, ce n'est plus que là, et dans la proscription éparse, qu'il faut chercher la France. Quant à attacher une importance quelconque, soit aux jongleries des hommes de Versailles, soit à celles des charlatans radicaux qui ont pris la place des agitateurs socialistes, ce serait de notre part trop de naïveté.

Du reste, on peut caractériser une fois pour toutes, et sans qu'il soit besoin d'y revenir chaque semaine, la situation de ce qui fut autrefois le peuple français. Le dénouement infaillible de la situation actuelle, c'est la restauration de l'empire. Ce dénouement pourra être hâté ou suspendu pour quelque temps par des circonstances incidentes ; mais on ne peut pas moins le prédire avec la même certitude qu'un phénomène astronomique. Une fois la chose consommée, la partie se jouera entre le césarisme et la révolution sociale ; et alors seulement la France sera de nouveau digne d'attention et de sympathie.

### Angleterre.

Le mouvement ouvrier anglais ne présente que rarement des incidents d'un intérêt général. La lutte contre le capital s'y manifeste par des grèves incessantes ; mais ces grèves se ressemblent toutes, et que leur résultat immédiat soit favorable ou non aux ouvriers, elles ne produisent pas en définitive une modification sensible à la situation générale du travail.

Depuis le moment où avait éclaté entre deux fractions des Trades-Unionistes le différend dont nous avons parlé, à propos de l'attitude des deux députés ouvriers au Parlement, MM. Macdonald et Burt, il y a

eu, dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne, une série ininterrompue de grèves, principalement parmi les mineurs ; nous ne les avons pas mentionnées semaine par semaine, parce que cette énumération, en l'absence de détails un peu minutieux que nous ne pouvions donner, n'eût été que monotone. Un épisode pourtant, dans cette lutte du travail et du capital, a présenté un intérêt spécial : c'est la grève des ouvriers agricoles. Il n'y a guère qu'une année que ceux-ci ont commencé à se constituer en associations ; et les propriétaires et fermiers ont voulu étouffer dès sa naissance ce mouvement qu'ils redoutent, en obligeant tous les ouvriers occupés par eux à renoncer à faire partie d'une association. Cette prétention a été la cause d'une lutte de plusieurs mois, dans laquelle les sympathies du public se sont généralement manifestées en faveur des ouvriers agricoles ; on a même vu des membres du clergé et de l'aristocratie prendre parti contre les capitalistes et offrir leur intervention pour amener un accord. La lutte n'est pas encore terminée.

En ce moment, il y a encore dans les districts de mines de nombreuses grèves, sur lesquelles nous ne possédons pas de renseignements particuliers.

### Allemagne.

A Berlin, le socialiste Kœrner, ouvrier maçon, a été condamné à quatre mois de prison pour crime de lèse-majesté. — Pour le même crime, le socialiste Most, député au Reichstag, vient de recevoir 18 mois de prison, et le ministère public appelle de ce jugement, le trouvant trop doux.

La *Süddeutsche Volksstimme* publie les détails suivants, au sujet des traitements que le gouvernement prussien fait subir au socialiste Zierfas, détenu dans les prisons de Mayence :

« Zierfas occupe une cellule que partagent avec lui 25 autres détenus. On lui a refusé l'autorisation de se faire nourrir ; il doit se contenter du régime de la prison, c'est-à-dire de pain et d'eau. Zierfas a demandé d'être dispensé d'assister au service religieux du dimanche, pour lequel les prisonniers se rendent en cortège à l'église ; on lui a répondu que s'il ne se soumettait pas, on lui mettrait pour plusieurs jours les fers aux pieds et aux mains. En outre le malheureux Zierfas est privé de tout moyen de transmettre ses plaintes à l'autorité compétente, pour faire cesser de si mauvais traitements. »

Il y a quelques mois, des troubles ont eu lieu à Neu-Pesth (Hongrie), occasionnés par le fait suivant : on avait emprisonné un contribuable qui était en retard de 2 florins, et ce malheureux avait été trouvé mort dans sa prison. Malgré l'intervention de la troupe, l'hôtel-de-ville fut pris d'assaut par le peuple et incendié. A la suite de ces événements, plus de 90 personnes ont été arrêtées et se trouvent en prison préventive depuis 4 mois. Le procès a enfin commencé le 22 juin et se terminera probablement par une forte distribution de condamnations.

### Espagne.

La situation en Espagne devient de plus en plus critique : le gouvernement est acculé dans une impasse, et les hommes des diverses nuances de l'op-

position radicale annoncent tout haut une prochaine levée de boucliers de leurs partisans.

Les ouvriers saisiront avec empressement la première occasion de se jeter dans la lutte armée : car leur situation est intolérable. Le plus grand nombre d'entr'eux n'ont plus de travail ; ils ont engagé successivement, pour vivre, tous leurs effets au mont-de-piété, et maintenant ils sont complètement à bout de ressources. Aussi, d'un moment à l'autre, les grandes villes de l'Espagne pourront voir deux cent mille ouvriers affamés élever des barricades en poussant le cri des insurgés de juin : *Du pain ou du plomb !*

Lorsque le congrès annuel des sections espagnoles de l'Internationale aura eu lieu, nous en rendrons compte, autant que le permet la situation qui est faite à nos amis d'Espagne par les persécutions bourgeoises.

### Amérique.

Le *Bulletin de l'Union républicaine de langue française*, de New-York, nous apporte la notice suivante :

« La section 2 de l'Association internationale, ainsi que le groupe révolutionnaire socialiste international de New-York, se sont transformés en une nouvelle section, sous le titre de *Section de langue française de l'Association internationale des travailleurs*, section qui tient ses séances tous les jeudis soirs à 8 heures, au N° 123, W. Houston-street.

« Elle invite les socialistes et révolutionnaires, tous ceux enfin qui trouvent que tout est injuste et mal dans le pire des mondes possibles, et qui n'attendent pas du bon vouloir des exploités, l'affranchissement des exploités, à assister à ses séances, qui sont publiques, et à prendre part à la discussion des questions sociales qui en font le sujet.

« La question à l'ordre du jour de la prochaine séance est :

« Des moyens pour arriver le plus promptement possible au renversement de l'ordre social actuel et à l'édification d'un ordre social plus en harmonie avec les lois de la nature. »

« Pour la section de langue française, l'un des secrétaires-correspondants,

« A. SAUVA. »

Nous avons sous les yeux le texte de deux discours prononcés par les citoyens Paschal Grousset et Jourde, dans un banquet qui leur a été offert par les républicains de San Francisco, le 24 mai 1874. Ces discours nous apportent une nouvelle preuve de ce que nous savions déjà : c'est que, malheureusement, beaucoup de ceux qui eurent l'honneur de siéger à la Commune comme représentants du prolétariat parisien insurgé, n'ont pas eu alors et n'ont pas encore à présent une idée claire de ce que c'est que la Révolution sociale.

C'est ainsi que Paschal Grousset a dit à ses auditeurs les niaiseries suivantes :

« Notre seul crime a été de vouloir la République, de vouloir l'asseoir sur sa véritable pierre angulaire, la Commune, de vouloir lui donner sa véritable signification et sa conséquence nécessaire, l'affranchissement du prolétariat.

« Ces biens, ces biens précieux, citoyens, vous

« en jouissez sur la terre libre où vous êtes venus à les chercher ; vous en connaissez la valeur, et l'expérience vous a appris ce qu'un régime véritable d'égalité et de liberté donne d'essor à la puissance individuelle, de sérénité à l'intelligence, de vigueur au corps, de santé physique et morale à l'être humain tout entier. Nous, nous avons voulu les conquérir en France, et notre effort a été impuissant à nous les faire atteindre. »

Ainsi, à entendre Paschal Grousset, l'insurrection de la Commune, c'est-à-dire l'essai d'une Révolution sociale, aurait eu pour but l'établissement de l'égalité et de la liberté comme en Amérique ! Farceur, va !

### Fédération jurassienne.

Au moment où le *Bulletin* paraîtra, les internationaux de la Chaux-de-Fonds, du Locle, du Val de St-Imier, de Neuchâtel et de Berne seront réunis à Fontaines, pour fraterniser et pour discuter, cas échéant, diverses questions d'intérêt général. Nous rendrons compte de cette réunion dans notre prochain numéro.

Le Comité fédéral jurassien a invité par circulaire les sections de la fédération à décider s'il sera envoyé au Congrès général de Bruxelles un ou plusieurs délégués pour représenter la Fédération jurassienne, et à faire en même temps des propositions pour la délégation.

Concernant le mandat à donner à la délégation jurassienne, la section de Berne propose que chaque section rédige un mandat particulier, et que, sur les points où ces divers mandats pourraient diverger entre eux, la délégation se conforme à l'opinion émise dans la majorité des mandats.

Nous apprenons que plusieurs associations de Bruxelles viennent de voter des prêts aux ouvriers menuisiers de Genève qui sont en grève en ce moment, entre autres les ébénistes, 500 fr. ; les menuisiers, 300 fr. ; les tailleurs, 100 fr.

Nous apprenons que le Compte-rendu du Congrès international de Genève, dont la publication a été confiée à la Fédération jurassienne, va sortir de presse dans quelques jours ; il formera une brochure d'une centaine de pages, qui se vendra 50 centimes. De nombreuses traverses, que toute la bonne volonté du Comité fédéral jurassien n'avait pu parvenir à écarter, sont venues retarder l'impression de ce compte-rendu : nous n'avons pas à les narrer ici ; mais les choses en étaient venues au point que nous avons fini par douter que l'entreprise pût être menée à bonne fin en temps utile. Heureusement, tout a un terme, même les lenteurs des imprimeurs ; et très-prochainement, les internationaux pourront enfin prendre connaissance des délibérations de leurs délégués au dernier Congrès général.

### Dernière sommation.

M. Lemonnier, libraire, impasse de la Violette, 3, à Bruxelles, est invité à faire droit aux réclamations de l'administration du *Bulletin* d'ici au 15 juillet prochain.